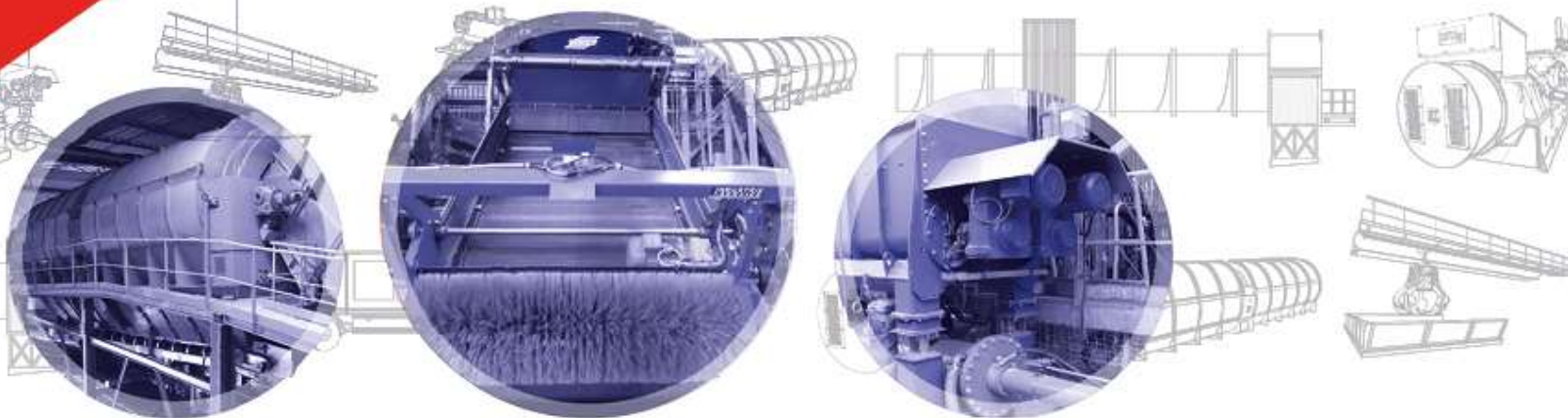
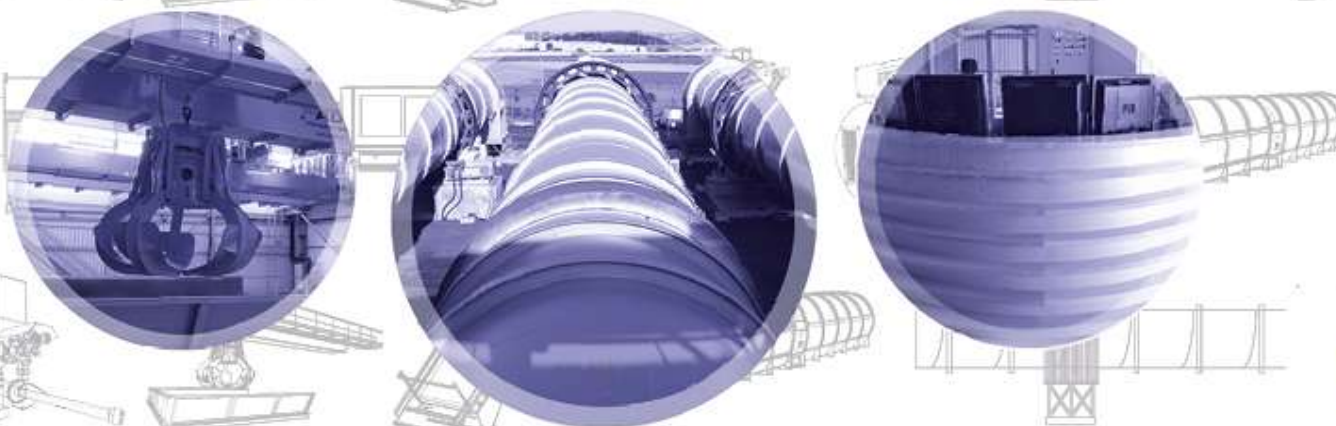


SPÉCIAL
MÉTÉOR 2016



amétyst II

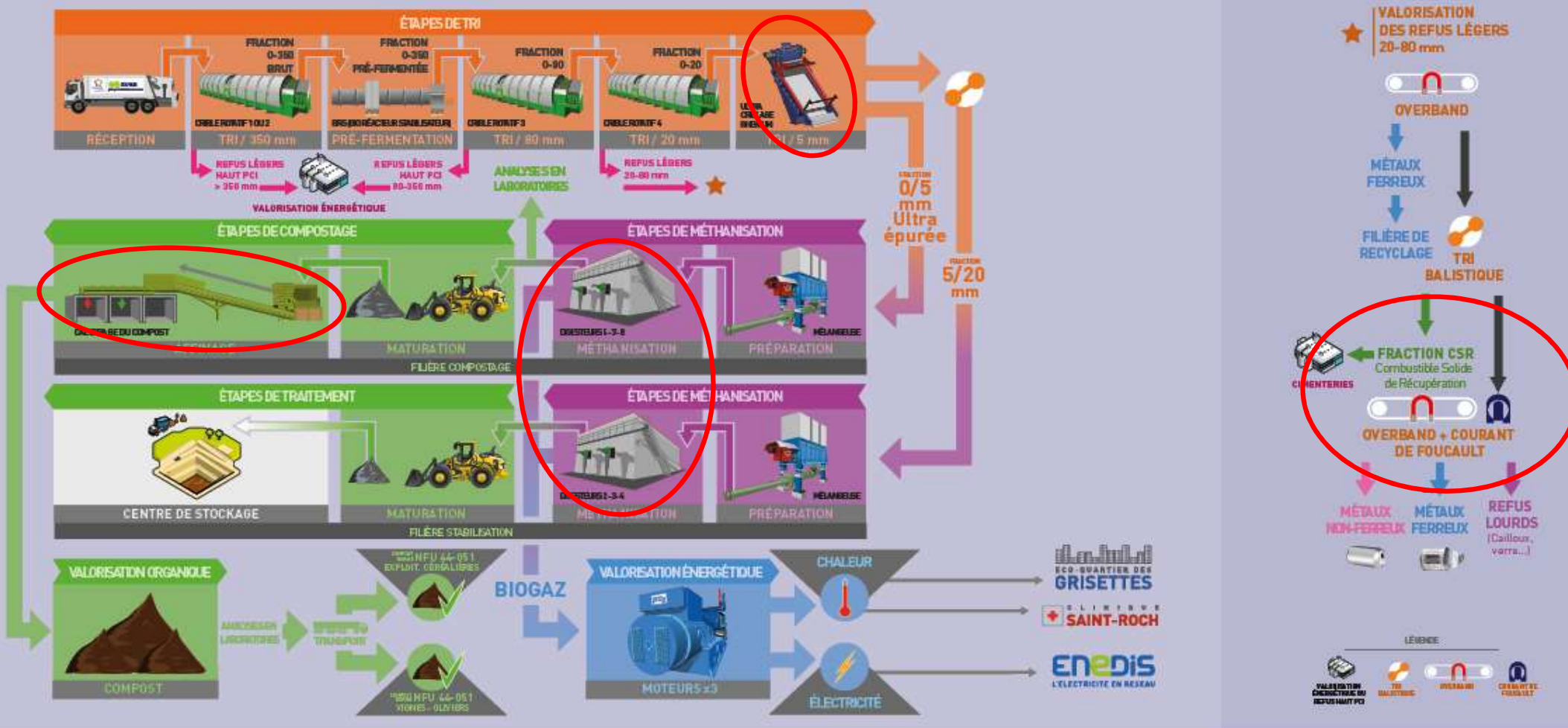
PRÉSENTATION PROCESS 2016



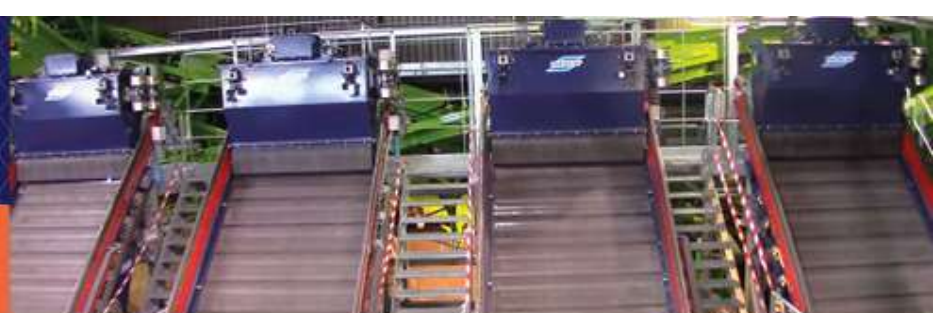


PROCESS AMÉTYST OMR

TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS

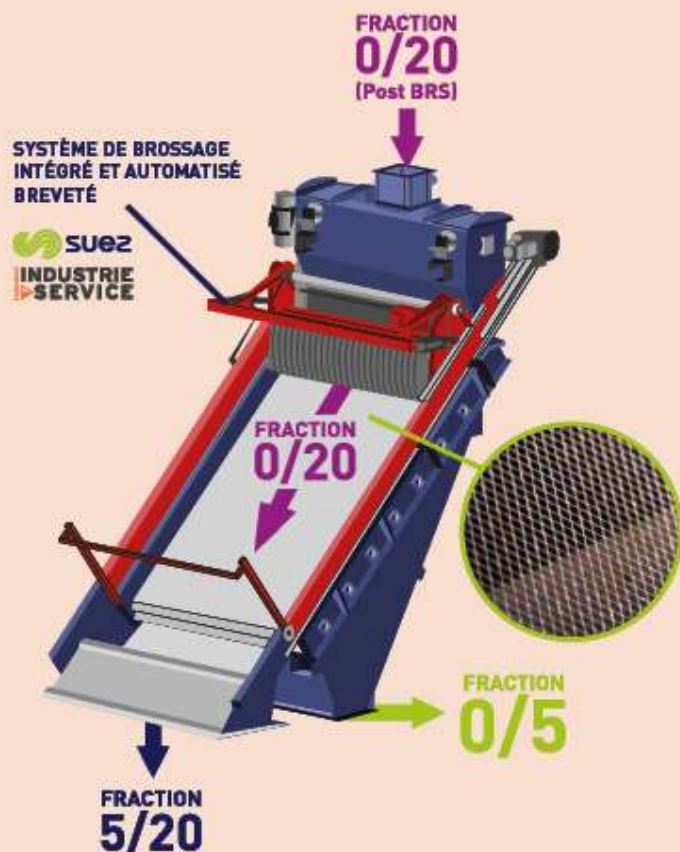


ULTRA CRIBLAGE



TRI MÉCANO-BIOLOGIQUE

CRIBLES RHEWUM



La matière 0/20 mm post BRS était, jusqu'en février 2016, méthanisée sans traitement complémentaire. La mise en place du criblage avalanche permet de séparer deux fractions :
la fraction 0/5 mm et la fraction 5/20 mm.

La fraction 0/5 mm : Cette fraction ultra épurée est conforme dès cette étape à la norme NFU44-051 (norme compost). Cette fraction est méthanisée dans les digesteurs 5, 7 et 8 et suivra la filière compost.

La fraction 5/20 mm : Cette fraction est débarrassée du verre par une table à rebond pour être ensuite méthanisée dans les digesteurs 2, 3 et 4. Elle suivra la filière stabilisation.

NOMBRE DE CRIBLES : 4 dont 3 en fonctionnement et 1 en brossage par alternance

NOMBRE DE FRACTIONS PRODUITES : 2 (0-5 et 5-20)

TAILLE DE MAILLE (une des caractéristiques des cribles brevetés) : 5 mm

PERFORMANCES : 0-5 : 60% 5-20 : 40%

DÉBIT DE TRAITEMENT : 8,5 T/h par crible





VALORISATION ÉNERGÉTIQUE RÉSEAU DE CHALEUR



Un réseau d'eau interne circule au sein d'Amétyst pour capter les deux sources de production de chaleur (les blocs moteurs et leurs échappements de fumée). Un échangeur de chaleur transfère la chaleur de la boucle interne vers celle de la SERM qui alimente ensuite l'écoquartier des Grisettes et la clinique St Roch.

